

**DISTRICT MULTIPLE 103 FRANCE
DU LIONS CLUB INTERNATIONAL**

**Siège social : 295 rue Saint Jacques
75005 PARIS**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE
30/06/2019**

DISTRICT MULTIPLE 103 FRANCE DU LIONS CLUB INTERNATIONAL

**Siège social : 295 rue Saint Jacques
75005 PARIS**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE
30/06/2019**

A Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il nous a été avisé des conventions suivantes intervenues au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Formation

Participation aux dépenses de formation pour un montant de 5 000 euros à l'association « Prêt Pour La Vie ».

Personnes Concernées : Gérard GIRAUD, district Ile-de-France Ouest et Jean-François RENARD, district Nord, Membres du conseil d'administration, respectivement Président et Vice-Président de « Prêt Pour La Vie » France.

Communication


Participation à une opération de communication pour un montant de 30 000 euros à l'association « Leder Diabète »

Personne Concernée : Albert MISSERI : District Côte d'Azur Corse, Président de « Leder Diabète ».

CONVENTIONS ENTRANT DANS LE CHAMP D'APPLICATION DE L'ARTICLE 4, SECTION 3 DU REGLEMENT INTERIEUR DU DISTRICT MULTIPLE 103 FRANCE DU LIONS CLUB INTERNATIONAL

Aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L.612-5 du code de commerce conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie n'a produit d'effet au cours de l'exercice clos le 30 juin 2019.

Fait à Paris, le 23 avril 2020



Le Commissaire aux comptes
JEAN-FRANCOIS AVRIL